



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/49/1
16 mai 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-neuvième réunion
Montréal, 10 – 14 juillet 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour.
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. État des contributions et des décaissements.
5. État des ressources et planification :
 - a) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
 - b) Plans d'activités de l'année 2006;
 - c) État/perspective des pays visés à l'article 5 à se conformer aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

6. Mise en œuvre du programme :

a) Surveillance et évaluation :

- i) Recueil des recommandations relatives à l'évaluation des plans de gestion des frigorigènes et des plans nationaux d'élimination dans les pays n'ayant pas un faible volume de consommation en mettant l'accent sur le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (suivi de la décision 48/10);
- ii) Étude théorique sur l'évaluation du Programme d'aide à la conformité.

b) Rapports périodiques en date du 31 décembre 2005 :

- i) Rapport périodique global;
- ii) Coopération bilatérale;
- iii) PNUD;
- iv) PNUE;
- v) ONUDI;
- vi) Banque mondiale.

c) Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2005;

d) Retards dans la mise en œuvre des projets;

e) Retards dans la présentation des tranches annuelles;

f) Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports.

7. Propositions de projets :

a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;

b) Coopération bilatérale;

c) Amendements aux programmes de travail de l'année 2006 :

i) PNUD;

ii) PNUE;

iii) ONUDI;

iv) Banque mondiale;

- d) Projets d'investissement.
8. Programmes de pays.
 9. Mérites relatifs de remplacer les critères actuels s'appliquant à la présentation de demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions par des dispositions simplifiées (suivi de la décision 47/49).
 10. Options permettant de traiter la situation des pays mentionnés dans la décision XVII/14 de la dix-septième Réunion des Parties (suivi de la décision 48/36).
 11. Coûts imputés aux comptes du Fonds multilatéral non attribués à un projet ni aux coûts administratifs en ce qui concerne l'affectation de revenus divers, les pertes et les gains associés au taux de change et les frais bancaires (suivi de la décision 48/38).
 12. Comptes provisoires de 2005.
 13. Suite de l'examen du mandat, du budget et des modalités d'une étude sur la collecte, la récupération, le recyclage, la régénération, le transport et la destruction des SAO indésirables.
 14. Questions diverses.
 15. Adoption du rapport.
 16. Clôture de la réunion.